

## REGLES DE CONDUITE: SEJOUR EN RESIDENCE

Vous trouverez ci-dessous les règles de conduite qu'il est obligatoire de respecter pour le bon déroulement du séjour.

1. Respect des règles mises en place par l'équipe d'encadrement et Globe Linguistique. Notamment, les horaires définis pour la bonne marche du séjour (lever, coucher, repas, ...), les règles de vie et le bon déroulement des activités.
2. Tout acte de provocation, de violence verbale, physique ou morale est strictement prohibé et sanctionné. Chaque jeune s'engage à respecter par son attitude et son langage les membres de l'équipe pédagogique, le personnel, les prestataires, les autochtones et les autres participants. Aucune forme d'impolitesse, d'agression verbale ou physique ne sera tolérée.
3. Introduire des objets dangereux et des produits toxiques en séjour ne peut être toléré.
4. Tous les participants doivent respecter matériel, mobilier collectif et locaux au même titre que les objets personnels. Toute dégradation volontaire, vol et vandalisme conduira à la réparation pécuniaire du préjudice. Nous ne couvrirons en aucun cas ces actes et dégageons totalement notre responsabilité si une plainte était portée par les victimes à l'encontre des auteurs.
- 5 - Les jeunes ne peuvent s'éloigner du centre sans l'accord de l'équipe d'encadrement. Toute fugue ou sortie non permise se immédiatement déclarée auprès des services de police ou de gendarmerie.
- 6 - En application de la loi, toute mixité dans les chambres et dans les sanitaires est interdite et les relations sexuelles ne sont pas admises.
- 7 - La consommation d'alcool est interdite pour les mineurs. Tout manquement engendrera une sanction qui pourra aller jusqu'au renvoi.
8. Toute détention et usage de drogue sont strictement interdits. La loi française ne fait pas de distinction entre drogues douces et drogues dures. Le non respect de la loi pourrait entraîner le renvoi.
9. La participation à la vie collective est requise (faire son lit tous les matins, respecter le sommeil des autres, débarrasser la table, ...)
10. Chaque jeune s'engage à respecter le programme pour lequel il s'est inscrit. Il est donc fortement conseillé de lire attentivement le Guide Pratique et le Programme qui sont envoyés avant le départ.
11. La participation aux cours d'anglais est obligatoire et une attitude positive et respectueuse du professeur est requise.
12. Vous ne serez autorisé à fumer que si vos parents nous en ont donné leur autorisation. Vous n'êtes pas autorisé à fumer dans les locaux collectifs et les chambres, un lieu et un moment précis où fumer sera autorisé. seront définis par le directeur
13. L'usage du téléphone portable sera limité dans un temps qui sera défini par l'équipe d'animation. Il sera laissé sous la responsabilité des jeunes.
14. Tout étudiant qui n'aurait pas respecté les règles énoncées ci-dessus pourrait être renvoyé en France aux frais de ses parents.

*J'ai lu et approuvé les règles ci-dessus et accepte de m'y conformer.*

***Nom du participant***

***Signature du participant***

.....

.....

***Signature du père, mère, tuteur légal (rayer la mention inutile)*** .....